

## ILS NOUS FONT CONFIANCE

Références et partenaires - liste non-exhaustive



## QUALITÉ

BGE Sud-Ouest est certifié Qualiopi.

Des **conseillers bilan qualifiés et expérimentés, psychologues du travail**, vous accompagnent dans votre évolution professionnelle.

BGE intervient dans le respect des personnes et de la confidentialité.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
ACTIONS DE FORMATION  
BILANS DE COMPÉTENCES  
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



BGE Sud-Ouest détient le label Certif Région pour ses actions de formation, de bilan de compétences et actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.



## RÉUSSIR SON ORIENTATION PROFESSIONNELLE AVEC BGE

Reconversion, essaiage, outplacement, entrepreneuriat, bilans...

## BGE PRÈS DE CHEZ VOUS ET EN E-CONSEIL

### BGE Ariège

05 32 11 16 35  
bge09@creer.fr

### BGE Aveyron

05 65 73 11 01  
bge12@creer.fr

### BGE Cantal

04 71 43 32 01  
bge15@creer.fr

### BGE Dordogne

05 64 10 14 50  
bge24@creer.fr

### BGE Haute-Garonne

05 61 61 45 00  
bge31@creer.fr

### BGE Gers

05 62 05 52 55  
bge32@creer.fr

### BGE Gironde

05 56 87 23 75  
bge33@creer.fr

### BGE Montpellier -

#### Pays de Lunel

04 67 58 48 45  
bge.montpellier@creer.fr

### BGE Lot

05 65 21 93 50  
bge46@creer.fr

### BGE Lot-et-Garonne

05 53 66 20 50  
bge47@creer.fr

### BGE Hautes-Pyrénées

05 62 05 52 55  
bge65@creer.fr

### BGE Tarn

05 63 47 17 31  
bge81@creer.fr

### BGE Tarn-et-Garonne

05 63 21 01 09  
bge82@creer.fr



NOUS VOUS ACCOMPAGNONS AUSSI À DISTANCE

[bilandecompetences.bgeso.fr](http://bilandecompetences.bgeso.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! BGE Sud-Ouest



Siège social : 3 chemin du Pigeonnier de la Céprière - 31100 Toulouse  
Siren 315 963 108 - NAF 8559 A - Préfecture W313000362 - FP 73 31 00267 31

# BILAN DE COMPÉTENCES,



## ENSEMBLE, ACCOMPAGNONS VOTRE CHANGEMENT



Credits photos : BGE Réseau et iStock - Version Janvier 2023

[bilandecompetences.bgeso.fr](http://bilandecompetences.bgeso.fr)



# LE BILAN DE COMPÉTENCES

(Article L613-10 code du travail / Loi n°2018-771 du 05/09/18 art 4)

## POURQUOI FAIRE UN BILAN DE COMPÉTENCES ?

Vous vous interrogez sur votre évolution professionnelle ou sur l'orientation à donner à votre parcours professionnel ? Vous souhaitez faire le point sur votre carrière ? Vous envisagez une reconversion ? Vous souhaiteriez changer de métier ?

Le bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et motivations pour définir et mettre en œuvre un nouveau projet professionnel.

## POUR QUI ?



Le bilan de compétences ou bilan professionnel s'adresse à tous :

- Salariés, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion, intérimaires, chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, agents de la fonction publique, jeunes diplômés...

### J'AI DES QUESTIONS ?

**Entretien préalable** avec l'un de nos conseillers bilan **sans engagement**.

## QUEL BILAN EST LE PLUS APPROPRIÉ À MA SITUATION ?

[bilandecompetences.bgeso.fr](http://bilandecompetences.bgeso.fr)

### FOCUS

**Projet professionnel déjà identifié.**

Nous vérifions avec vous la pertinence et la faisabilité de ce projet et définissons le plan d'action pour le mettre en place.

### PERSPECTIVES

**Besoin de faire le point sur votre parcours, vous avez un profil cadre ou plus de 20 ans d'expérience.**

**Vous devez envisager une reconversion pour raisons de santé (risque d'inaptitude, burn out...).**

Vous serez accompagné de façon totalement personnalisée pour étudier votre projet.

### ÉQUILIBRE

**Nouveau projet professionnel à définir.**

**Envie de changement, besoin de retrouver du sens dans votre travail, un équilibre professionnel.**

Un conseiller vous accompagne dans la définition et la réalisation de votre projet.

### ENTREPRENDRE, POURQUOI PAS ?

**Projet de création ou de reprise d'une entreprise.**

Nous vous proposons le Bilan Créateur [creer.fr/bilan-createur-dactivite](http://creer.fr/bilan-createur-dactivite)

## COMMENT SE DÉROULE LE BILAN DE COMPÉTENCES AVEC BGE ?



Vous avez un rôle actif dans l'élaboration de votre projet, en interaction avec votre conseiller : le déroulement du bilan alterne des entretiens individuels, des tests, des travaux guidés de réflexion personnelle et des recherches terrain.

### • ENTRETIEN PRÉALABLE GRATUIT

Exprimez vos attentes et interrogations, **BGE vous informe** et répond à vos questions.

### • ANALYSE DE VOTRE DEMANDE

Etude de vos besoins, attentes et objectifs. Présentation des méthodes et techniques de BGE.

### • PARCOURS INDIVIDUALISÉ ET INVESTIGATION

Identifier vos motivations et intérêts, définir vos compétences, aptitudes et possibilités d'évolution professionnelle.

### • SYNTHÈSE ET PLAN D'ACTION

A la fin du bilan, vous disposez d'un document de synthèse confidentiel et d'un plan d'action opérationnel pour concrétiser votre projet professionnel.



EN PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

## COMMENT LE FINANCER ?

**CPF : Compte Personnel de Formation**, mobilisez votre budget en vous inscrivant via notre site

[bilandecompetences.bgeso.fr](http://bilandecompetences.bgeso.fr)



**Congé de reclassement ou FNE Formation**

**Plan de Développement des Compétences** de votre employeur

**OPCO**

**Fonds d'Assurance Formation (AGEFICE, FIPL, VIVEA, FAFCEA...)** pour les chefs d'entreprise (TNS)

**ANFH**

**Pôle Emploi**

**Défense Mobilité**

## LES PLUS BGE

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



UN SUIVI À 6 MOIS



L'EXPERTISE BGE  
Connaissance des métiers, des entreprises, de leurs besoins et des territoires.

